

Débat Hubert Lagardelle / Marc Pierrot

Les *Temps Nouveaux* 27 avril 1907

Syndicalistes et Anarchistes

L'article du camarade M. Pierrot « Anarchistes et Syndicalistes », publié dans notre avant-dernier numéro, nous a valu la lettre suivante de Hubert Lagardelle. On trouvera plus loin la réponse de Pierrot.

Paris, 15 avril 1907.

Cher citoyen Grave, Après avoir fleuri d'éloges le Mouvement socialiste par la plume aimable de Dunois, les *Temps Nouveaux* nous font la leçon par la phrase grinçante de Pierrot. Je m'en réjouirais, si la leçon était bonne. Mais elle est mauvaise et je demande à répondre. Laissons les insinuations *ad hominem*. Peu importe de savoir où et quand j'ai trouvé mon « chemin de Damas ». En vérité, je ne suis pas né syndicaliste : je le suis *devenu* — quand il y a eu un syndicalisme. De même, il est indifférent d'appeler ou non « oscillation » le fait d'avoir été dreyfusard avec Jaurès contre Guesde et antiministériel avec Guesde contre Jaurès. Je connais des anarchistes qui ont eu les mêmes réactions en face des mêmes faits.

Ce que Pierrot dit encore des fondateurs du Mouvement SocÛiliste.est inexact. Assurément, en 1899, nous n'avions pas le syndicalisme en poche. Mais Sorel avait publié, en 1898, la première édition de l'Avenir socialiste des syndicats ; mais j'avais écrit dans le Devenir Social des articles donnant au mouvement économique la première place ; mais l'un des collaborateurs réguliers de la nouvelle Revue allait être. Pelloutier. Est-ce cela qui permet à Pierrot de dire que - tandis que quelques initiés possédaient le syndicalisme infus — nous avions « sur les syndicats les mêmes opinions que Renard actuellement et tous les guesdistes ? » — Mais cela n'a pas d'importance.

Il n'en est pas de même de ce que Pierrot écrit sur les origines du syndicalisme et ses rapports avec l'anarchisme.

Je n'ai certes pas le droit d'engager dans les *Temps Nouveaux* une discussion théorique. Mais je ne peux pas laisser dire que c'est moi qui ai inventé pour les

besoins de ma cause : 1° que le mouvement ouvrier syndicaliste révolutionnaire ne date réellement que de 1900-1901 ; 2° que le syndicalisme est différent de l'anarchisme.

Ces deux affirmations ne sont pas de moi : elles émanent des syndicalistes et des anarchistes les plus autorisés. Les faits qui suivent le prouvent.

* * *

Et d'abord, les origines du syndicalisme. — Voici comment le secrétaire de la C.G.T., Griffuelhes, retraçait au Congrès d'Amiens la formation historique du syndicalisme (Compte rendu, p. 167) :

« Coupat a dit qu'avant 1900, la C.G.T. n'avait pas prêté le flanc aux critiques. Oui, parce qu'elle n'existait pas. Il a ajouté que l'entrée de Millerand au ministère a donné naissance à cet état d'esprit. Rappelons des faits peu connus :

« A peine Millerand ministre, parut une déclaration signée de Keufer, Baumé, Moreau, en faisant suivre leur nom de leur qualité de secrétaire d'organisation, etc., approuvant son acte. Est-ce que pareille déclaration ne constituait pas un acte politique? Et quel pouvait en être le résultat? Puis, à l'Union des syndicats de la Seine, on vint proposer un banquet à Millerand. N'était-ce pas encore un acte politique bien défini ? Seul, je m'y opposai. On manœuvrait alors pour introduire l'influence du gouvernement au sein de la Bourse du Travail, —et c'est en réaction à cette tendance qu'est venu l'essor de la C.G.T.

« Au lendemain de Chalon, les membres de la Commission de la Bourse du Travail reçurent, pour eux, et leurs familles, une invitation à une soirée du ministre du commerce ; deux jours après, nouvelle invitation — de Galliffet, celle-là ! — pour un carrousel.

« Que voulait-on ? Nous domestiquer ! Nous fûmes deux à protester et à propager contre. Nous dévoilâmes ces manœuvres et, petit à petit, nous finîmes par faire voir clair aux camarades. L'explosion de vitalité de la C.G.T. résulte de ces événements. Il y eut une coalition d'anarchistes, de guesdistes, de blanquistes, d'allemanistes et d'éléments divers pour isoler du pouvoir les syndicats. Cette coalition s'est maintenue, elle a été la vie de la Confédération. »

Je n'ai pas dit autre chose. — Premier point.

* * *

Second point : Les faits qui m'ont permis de qualifier le syndicalisme de mouvement nouveau sont ceux-là mêmes qui montrent qu'il est différent du *pré-syndicalisme* de 1894 à 1900 et de *l'anarchisme*.

Les voici :

1° Le mouvement syndical, d'ailleurs *très faible*, qui constitua le *pré-syndicalisme*, était (à la fois) allemaniste grève-généraliste et anarchiste antiparlementaire. Or le syndicalisme n'est pas allemaniste, tant au point de vue de la grève générale que de la notion de parti politique, et l'*extra-parlementarisme* de la C.G.T. n'est pas identique à l'*antiparlementarisme* de l'anarchisme. De plus, les syndicats collaborèrent, en 1899, avec le gouvernement, au *Triomphe de la République* : le feraient-ils aujourd'hui¹ ?

2° L'œuvre de Pelloutier, dont Sorel a souvent appelé la grandeur, aboutissait à une contradiction, en mettant à la base des institutions syndicales les *subventions des pouvoirs publics*. Le syndicalisme est *anti-subventionniste* ;

3° La propagande du Père Peinard – qui mit souvent en évidence la valeur révolutionnaire du syndicat – fut principalement *antivotarde*. L'activité syndicaliste actuelle de Pouget indique à quel point le mouvement nouveau se préoccupe de l'agitation abstentionniste ;

4° La brochure de 1898 du *Groupe des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes* invite les anarchistes à « entrer » dans les syndicats, – *parce que les syndicats offrent des milieux excellents pour la propagande anarchiste*. (Pages 16, 18, 21, 23, 25, 30.) – Le P. O. F. disait aussi que les syndicats étaient un champ propice à la propagande guesdiste.

5° Cette brochure pseudo-syndicaliste fut d'ailleurs blâmée par les anarchistes. Kropotkine, après l'avoir lue, refusa d'en écrire la préface. Il donna ses raisons dans une lettre que Pierrot ne peut pas refuser de publier. Ce sera pour lui le meilleur moyen de me confondre.

Voilà pour le *pré-syndicalisme*.

¹ *Le Triomphe de la République* est une statue de Jules Dalou (1838-1902), qui se trouve place de la République à Paris. Aimé-Jules Dalou était un communard exilé jusqu'en 1879. On trouve sur cette statue de 38 tonnes les allégories de la Liberté, un enfant représentant l'éducation, la Justice avec ses signes, un forgeron représentant la classe ouvrière, un lion figurant la puissance du peuple et, au sommet, la République en marche. (Note de R.B.)

* * *

Quant aux syndicalistes, Pierrot a-t-il oublié comment ils se sont affirmés indépendants de l'anarchisme ? Je vais le lui remettre en mémoire.

1° Le Congrès d'Amiens a signifié que « les organisations confédérées n'ont pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des *partis et des sectes*, qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale ». Pierrot sait que cela vise en même temps le parti socialiste et le mouvement anarchiste ;

2° A ce même Congrès d'Amiens, où tant de fois a été prononcée la formule : *le syndicalisme se suffit à lui-même*, l'un des secrétaires de « l'Union fédérale de la métallurgie », Latapie, s'exprimait ainsi :

« On a parlé trop comme s'il n'y avait ici que des socialistes et des anarchistes. On a oublié qu'il y a surtout des syndicalistes ! Le syndicalisme est une théorie sociale nouvelle. Le syndicalisme n'est pas seulement une action réformatrice de chaque jour ; les répercussions mêmes de l'action syndicale indiquent la nécessité d'une action pour la transformation sociale complète. Nous faisons ainsi forcément de la politique, non de la politique électorale, mais de la politique au sens large du mot. Il faut que les congressistes se prononcent sur elle, il faut qu'ils disent que cette doctrine est indépendante et du socialisme et de l'anarchisme. »

3° Encore dans cette discussion d'Amiens, Broutchoux ayant voulu assimiler le syndicalisme à l'anarchisme, fut désapprouvé par son syndicat ;

4° Pierrot n'ignore pas enfin que les syndicalistes de la C.G.T., pressentis pour assister à titre individuel au prochain Congrès anarchiste d'Amsterdam, ont décliné l'invitation.

* * *

De leur côté, les anarchistes tiennent à se distinguer des syndicalistes.

1° Les principaux d'entre eux préconisent la reconstitution des groupes anarchistes, dissous par le syndicalisme, parce qu'ils trouvent que l'action syndicaliste est trop limitée par sa nature ;

2° L'antipatriotisme, qui fait partie intégrante du syndicalisme, est blâmé par Kropotkine (voir sa lettre à ce sujet, publiée en son temps par les *Temps Nouveaux*) et par d'autres anarchistes au passé ou aux tendances patriotiques ;

3° Enfin les *Temps Nouveaux* eux-mêmes (n° du 15 décembre 1906) répondent à Pierrot. C'est un anarchiste syndicaliste, Charles Benoît, délégué au Comité fédéral de la Section des Bourses, qui écrit :

« N'est-il pas évident que *le syndicalisme ne peut pas être tout, et que les anarchistes peuvent et doivent agir hors de lui*, après avoir agi en lui ?. Si actuellement en France le communisme anarchiste semble stagnant, cela tient, je crois, à ce qu'un trop grand nombre de camarades confinent leur action dans le syndicalisme ; *soyons autre chose que des militants syndicalistes.* »

* * *

J'ai fini. Je relève en terminant l'in vraisemblable accusation de n'avoir pas cité, en parlant (en tout une demi-heure !) le mouvement syndical de la Suisse romande, *parce qu'il est sous l'influence du communisme anarchiste*. Ici, ça dépasse les bornes. Le collaborateur du *Mouvement Socialiste* pour ce pays est précisément un syndicaliste venu du communisme-anarchiste, notre ami Wintsch-Maléeff. Après ça, je tire l'échelle.

Je ne demande qu'une chose à Pierrot : c'est de répondre – non sur les personnes ou les doctrines, mais sur *des faits*.

En vous remerciant d'avance de l'insertion de cette lettre, croyez, cher citoyen Grave, à mes meilleurs sentiments.

HUBERT LAGARDELLE.

P.-S. — A propos des Congrès socialistes internationaux, je signale à Pierrot la conduite de Merlino, au Congrès de Bruxelles en 1891, qui, chassé par la porte comme anarchiste, rentra par la fenêtre comme syndiqué. Je lui rappelle aussi qu'Hervé est membre du Comité directeur du Parti socialiste unifié et que Desplanques, Yvetot et d'autres agissent de concert avec lui, à la *Guerre Sociale*.

Réponse de pierrot ²

² Voir mon article : « Anarchistes et syndicalistes », dans *les Temps Nouveaux* du 13 avril.

J'ai lu la lettre de Lagardelle au citoyen Grave. J'ai tenu à y répondre par un article pour bien marquer ma volonté de ne pas ennuyer les lecteurs du journal par des polémiques personnelles.

On affirme : 1° que le mouvement ouvrier syndicaliste révolutionnaire ne date réellement que de 1900-1901 ; 2° que le syndicalisme est différent de l'anarchisme.

La première affirmation est manifestement erronée. Il est trop commode de donner au mouvement, dans les années précédentes, le nom de pré-syndicalisme. Les baptêmes ne changent ni les faits, ni les hommes. Le mouvement syndicaliste actuel n'est pas venu tout d'un coup au monde avec la création de la C.G.T.

C'est à peu près comme si l'on disait que le mouvement socialiste n'existait pas avant la constitution définitive du Parti unifié, ou bien comme si l'on appelait pré-socialisme la période où les effectifs socialistes, encore très faibles, luttèrent pour la propagande, sans grand espoir de succès électoraux.

A la vérité, le mouvement syndicaliste actuel découle, sans interruption, des efforts d'émancipation de la classe ouvrière. Ces efforts furent continués avec persévérance pendant des années par la foule des militants anonymes, jusqu'à ce qu'apparût au grand jour l'œuvre déjà accomplie. S'il fallait faire remonter à une date historique le début du mouvement, ce serait au congrès de Nantes, en septembre 1894, quand les syndicats se séparèrent définitivement des partis politiques³. Dès lors, les syndiqués avaient leur organisation propre, et le syndicalisme, débarrassé d'une tutelle gênante, allait pouvoir se développer.

A ce moment (1894), allemanistes et anarchistes, qui avaient entraîné le mouvement syndical dans la nouvelle voie, avaient déjà les grandes conceptions qui règnent maintenant sans conteste dans la Confédération. Mais, depuis, les idées se sont précisées sur bien des points ; bien des efforts qui n'avaient pas été tentés par cause de faiblesse ou qui avaient échoué, ont pu être repris avec

³ Lavaud vient de me raconter qu'il participa à Paris, en 1886, à la fondation de la fédération syndicats de la Seine, lesquels voulaient s'émanciper de la tutelle de Barberet et consorts. C'est de ce moment que date la *renaissance* du mouvement ouvrier en France. Déjà les syndiqués de la nouvelle fédération étaient antilégalitaires ; ils ne voulaient pas reconnaître la loi de 1884 et ils avaient l'ambition de faire leurs affaires eux-mêmes. Ils allaient arriver très rapidement à la conception de la grève générale et cet idéal révolutionnaire (je dis révolutionnaire devait les préserver du mirage de la conquête des pouvoirs publics et les éloigner du parlementarisme.

succès. D'autres méthodes, imposées par les circonstances antérieures et par la faiblesse des effectifs, ont été éliminées.

Or ces constatations n'ont aucune valeur pour séparer le mouvement actuel du même mouvement, il y a dix ou quinze ans. C'est la conséquence même d'une évolution ininterrompue ; c'est l'effet de la propagande s'étendant chaque jour, grâce aux efforts des premiers pionniers.

Qu'on reproche aux allemanistes et à Pelloutier leurs erreurs de détail, cela dépasse le sens. A ce compte, il faudrait reprocher à Aristote d'avoir eu des connaissances moins étendues qu'un bachelier ès-sciences ou d'avoir commis des erreurs d'interprétation qu'on ne pardonnerait pas aujourd'hui à un candidat au certificat d'études.

Je ne veux pas comparer les allemanistes à Aristote ; je veux simplement dire que les allemanistes ont fait ce qu'ils ont pu dans des circonstances données, et c'est grâce à leurs efforts que les militants actuels peuvent continuer l'œuvre commencée.

Il en est de même pour Pelloutier. Lui reprocher ce qu'on appelle son subventionnisme, c'est montrer clairement qu'on ignore le mouvement syndical de cette époque.

Pour Pelloutier, l'œuvre était plus difficile que pour les militants d'aujourd'hui. Il avait à étendre le mouvement, à organiser les forces ouvrières avec très peu de moyens d'action. Les circonstances ont d'abord exigé d'organiser les syndicats dans les grandes villes et surtout dans les centres industriels, là où il avait une agitation révolutionnaire. Tel a été le point de départ des bourses du travail. Il aurait été impossible de former de but en blanc des fédérations, à l'instar de celles qui existaient déjà dans des corporations privilégiées. C'est l'extension des centres de propagande (bourses), qui a facilité la création postérieure des fédérations.

Cependant ces bourses ne pouvaient pas vivre par elles-mêmes à cause de la faiblesse du mouvement. Pelloutier était donc forcément subventionniste, ou plutôt il subissait le subventionnisme. En bon anarchiste, il disait « Autant de pris sur l'ennemi ». Mais j'ai discuté assez souvent avec lui pour savoir qu'il ne considérait les subventions que comme un pis-aller. Il avait hâte d'en libérer le mouvement. C'est pourquoi il fut un propagandiste convaincu des coopératives à côté du mouvement syndical. Il espérait y trouver les moyens de donner aux bourses un local et leur autonomie.

On pourra m'objecter que ce que je viens de dire prouve la faiblesse du mouvement syndical à l'époque de Pelloutier. Mais on ne peut pas soutenir qu'un mouvement n'existe pas, parce qu'il est faible. La faiblesse n'est d'ailleurs qu'une appréciation relative. Si le mouvement syndical est plus fort maintenant qu'il y a dix ans, j'espère qu'il paraîtra très faible en comparaison de ce qu'il sera dans une nouvelle décade. Telles ou telles audaces, encore impossibles aujourd'hui, seront permises plus tard. Serait-ce donc une raison pour que, dans quelques années, on affecte d'ignorer l'œuvre des militants actuels ?

Or, dans le mouvement syndical avant 1900-1901, l'esprit syndicaliste existait, non pas en germe, mais d'une façon manifeste et consciente. Je le répète : toutes les conceptions actuelles qui sont l'expression même du syndicalisme révolutionnaire, étant propagées surtout par des camarades anarchistes, qui, sans se mettre en vedette, ont su faire grande besogne. La plupart des militants syndiqués avaient conscience des tendances propres de leur mouvement. A la vérité, un certain nombre d'autres étaient opposés à l'essor de la propagande révolutionnaire ; mais n'en est-il pas de même aujourd'hui ? Et le syndicalisme est encore assez loin de réunir l'unanimité des syndiqués.

Enfin, si Sorel, qui, nouveau catéchumène, commençait à s'occuper de la vie sociale, était capable de publier en 1898 l'*Avenir socialiste des syndicats*, c'est qu'il y avait quelque chose. Il n'est pas dans l'ordre logique que la critique précède les faits. Sorel a été renseigné par l'anarchiste Pelloutier sur le caractère et les tendances du mouvement corporatif. Il est d'ailleurs superflu d'insister davantage. Tous ceux qui ont suivi ou vécu le mouvement syndical dans la décade qui a précédé 1900, savent pertinemment où est la vérité.

* * *

J'arrive au second point : le syndicalisme ne saurait se confondre avec l'anarchisme.

Il est bien certain, en effet, que si nos contradicteurs reconnaissent la similitude qui existe entre le syndicalisme et l'anarchisme, il leur serait impossible de dire que le syndicalisme est de création toute récente.

Or, j'ai montré rapidement dans l'article qui a excité la colère de Lagardelle, quelle a été l'influence des idées anarchistes sur le mouvement corporatif actuel. Ces idées ont vivifié le Mouvement, parce qu'elles étaient justement la résultante des revendications et des aspirations ouvrières.

Mais, avant d'exposer plus longuement mon point de vue sur les rapports qui lient le syndicalisme à l'anarchisme, je veux d'abord me débarrasser de quelques critiques de Lagardelle qui ne font qu'encombrer le débat.

Avez-vous remarqué le mal que se donnent les marxistes pour essayer de différencier le syndicalisme des théories anarchistes ? Au contraire, on ne s'amuse guère à différencier ce même syndicalisme du socialisme démocratique : l'antinomie, en effet, apparaît à tous les yeux.

Eh bien! Lagardelle commence par vouloir faire une distinction entre ce qu'il appelle l'antiparlementarisme des anarchistes et l'extraparlamentarisme de la C.G.T. Décidément il a la manie des baptêmes. Comme le gros Gorenflot baptisait carpe un poulet, L... s'efforce de nous donner le change par des appellations commodes : présyndicalisme, extraparlamentarisme.

Or, si l'on adopte le point de vue ci-dessus, il faudrait reconnaître que la défunte *Avant-Garde* où régnait Lagardelle et qui se livrait à des attaques violentes contre la tactique parlementaire, aurait été un journal spécifiquement Anarchiste, tandis qu'on pourrait dénier cette étiquette aux *Temps Nouveaux*, dans lesquels on s'occupe assez peu du parlementarisme.

D'ailleurs les anarchistes qui sont les partisans les plus actifs de la propagande antivotarde ne sont pas assez sots pour considérer l'abstentionnisme comme une formule libératrice. L'abstentionnisme seul ne peut mener à rien ; ce serait le vrai pendant de la conquête des pouvoirs public. Il faut que les individus arrivent à la volonté d'agir par eux-mêmes ; la propagande antiélectorale n'a pour but que de les arracher à la veulerie démocratique.

Les anarchistes ont toujours préconisé ce qu'on appelle aujourd'hui l'action directe : agir, sans s'occuper de la légalité. Autre chose : l'antipatriotisme ferait partie intégrante du syndicalisme et aurait été blâmé par divers anarchistes.

Il serait téméraire de dire que l'anarchisme s'oppose à l'antipatriotisme. Ce sont même les anarchistes qui ont jusqu'à présent fait presque seuls la propagande antipatriotique. J'ajoute que c'est notre camarade Yvetot qui a présenté au Congrès d'Amiens le fameux ordre du jour antipatriote qui n'a recueilli qu'une majorité relative et qui a amené les protestations de militants, notamment de Latapie, que L. considère comme un véritable syndicaliste.

On m'oppose encore la décision politique du Congrès d'Amiens, décision si politique qu'elle a pu être votée par la Fédération du Livre et celle des Mécaniciens. L'unanimité des votants, réunissant des anarchistes, des socialistes unifiés et des réformistes antirévolutionnaires, démontre l'absence de toute

signification dans le vote émis. C'est d'ailleurs ainsi que tout le monde l'a compris.

Quant à cette assertion que les principaux (?) d'entre les anarchistes préconisent la reconstitution des groupes anarchistes, dissous par le syndicalisme – elle m'a semblé bizarre. Si le syndicalisme a dissous si facilement les groupes anarchistes, si les anarchistes ont trouvé à exercer leur activité dans les syndicats, c'est donc que le syndicalisme se rapproche singulièrement de l'anarchisme. Ensuite, s'il y a des camarades disposés à créer des groupes anarchistes, *puisque d'ailleurs les syndicats ne sont pas forcément des groupes syndicalistes*, il ne s'agit pas en tout cas, pour les syndiqués anarchistes, de s'abstraire du milieu corporatif et d'y cesser leur propagande. Le groupe de l'*Action directe*, dont j'ai fait partie, avait été créé, en dehors des syndicats, pour renforcer la propagande syndicaliste.

L... déclare que les syndicalistes de la C.G.T., pressentis pour assister à titre individuel au prochain Congrès d'Amsterdam, ont décliné l'invitation. L... aurait dû dire : certains syndicalistes ; il m'aurait ainsi épargné la peine d'écrire que d'autres syndicalistes de la C.G.T. ont adhéré au projet du Congrès d'Amsterdam. Par contre, je suis à peu près sûr qu'aucun syndiqué syndicaliste n'assistera au Congrès de Stuttgart ; et ainsi le syndicalisme ouvrier ne pourra y être représenté, même à titre individuel.

Débarassé de ces querelles, j'exposerai dans un autre article ma conception sur les rapports qui lient le syndicalisme à l'anarchisme. L'historique même du mouvement prouve déjà la part des individus et des idées anarchistes dans l'évolution du mouvement syndical.

Cependant il est bon que la lettre de L... ait été écrite. Les camarades syndiqués anarchistes connaîtront mieux la valeur des arguments qui peuvent leur être opposés.

M. PIERROT.

P.-S. — Je n'ai pas compris le post-scriptum de la lettre de L... Pourquoi semble-t-il m'opposer Yvetot et Desplanques qui sont justement de nos camarades ? Quant à la lettre écrite par Kropotkine à propos de la brochure *Les Anarchistes et les Syndicats*, L... a vraiment trop beau jeu d'en réclamer la publication. Cette lettre privée, vieille de dix ans, a été détruite depuis longtemps. Mais je puis affirmer en mon nom et au nom de ceux de mes camarades du groupe des E.S.R.I. qui ont eu connaissance de la lettre, que jamais Kropotkine n'a blâmé l'action syndicaliste des anarchistes. Les critiques

qui portaient sur un premier brouillon de la brochure, ne peuvent pas du tout être rapportées au débat actuel.